Image not found or type unknown

le bailleur est payé par prélèvement et il saisit par huissier

Par **milocataire**, le **12/09/2009** à **18:45**

Bonjour,
Mon bailleur est payé depuis des années par prélèvement automatique. Il y a 6 mois, il m'a demandé de le payer par chèque, ce que j'ai fait, ceci seulement un mois. Après il a continué de faire le prélèvement sur un loyer augmenté. Il me demande des arrières sur cette augmentation, ceci, quand il peut la retirer lui même du compte.
Je me retrouve avec des lettres d'huissier de justice me réclamant les sommes qui peuvent être prélevées sur mon compte, et de plus je dois payer le huissier et des frais de retard.
Que dois-je faire?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés